



Commune de Bercher

Arrêté d'imposition pour 2021

1.	Impôt sur le revenu et la fortune (Rd),	79 %
	sur le bénéfice et sur le capital (Rd),	79 %
	impôt minimum et impôt spécial dû par les étrangers (Rd)	79 %
2.	Impôt spécial affecté à des dépenses particulières (Rd)	néant
3.	Impôt foncier sur les immeubles sis dans la commune	100 cts
4.	Impôt foncier sur les constructions et installations non immatriculées au RF	néant
5.	Impôt personnel fixe (Rd)	néant
6.	Droits de mutation sur transferts immobiliers	50 cts
7.	Impôts sur les successions et donations	
	a. ligne directe ascendante	50 cts
	b. Impôts sur les successions et donations ligne directe descendante	50 cts
	c. Impôts sur les successions et donations ligne collatérale	100 cts
	d. Impôts sur les successions et donations entre non parents	100 cts
8.	Impôt complémentaire sur les immeubles appartenant à des sociétés (Rd)	50 cts
9.	Impôt sur les loyers	néant
10.	Impôt sur les divertissements	10 %
11.	Impôt sur les chiens	100 Frs